APPLICATION AUX SALARIÉS AGRICOLES ET FORESTIERS DES DISPOSITIONS DU DÉCRET DU 5 FÉVRIER 1954 RELATIF A LA REVALORISATION DES SALAIRES LES PLUS BAS

Type de saisine : AUTOSAISINE
Type de texte : RAPPORT
Traité par : Affaires sociales

Adopté le : 10/02/1954
Mandature : 1954-1959

Rapporteur :

RIUS Michel

La version numérique de ce document n'existe pas.

Contactez le CESE pour obtenir le document.

PRÉSENTATION
Référence :
1954-07b

© - copyright CESE - Novembre 2026